



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

Appel à candidature pour le recrutement d'un Chargé de Programmes Elevage

TERMES DE REFERENCE

Décembre 2021

Investir pour le futur, Anticiper, Innover

Siège social : Cocody 2 Plateaux 7^{ème} Tranche - 01 BP 3726 Abidjan 01
Tél. : +225 27 22 52 81 81 - Fax : +225 27 22 52 81 87
Site Web : www.firca.ci - Email : firca@firca.ci



1. CONTEXTE

Le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) est un organe du dispositif institutionnel officiel de développement de l'agriculture en Côte d'Ivoire. Créé, en application de la loi n° 2001-635 du 09 octobre 2001, par le décret n° 2002-520 du 11 décembre 2002, tel que modifié par le décret n° 2015-194 du 24 mars 2015, le FIRCA a été juridiquement constitué le 28 octobre 2003 à Yamoussoukro, au cours des assises de sa 1ère Assemblée Générale.

Personne morale de droit privé de type particulier, reconnue d'utilité publique, le FIRCA assure sa gestion à travers trois (3) organes, à savoir : (i) l'Assemblée Générale, (ii) le Conseil d'Administration, et (iii) la Direction Exécutive. Son siège est à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Ses objectifs sont de contribuer à (i) l'accroissement durable des productions, (ii) l'amélioration de la productivité des exploitations, (iii) l'amélioration des revenus des producteurs, (iv) assurer la professionnalisation des exploitants agricoles et de leurs OPA et (v) construire la solidarité entre les secteurs de production.

Le FIRCA est composé de trois (3) Départements Techniques, d'un (1) Département Administration, Finances et Comptabilité, de trois (3) Unités autonomes et quatre (4) Services autonomes.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, le FIRCA, recrute, pour compléter son équipe, un **Chargé de Programmes Elevage**.

Les présents termes de référence sont élaborés en vue de définir les modalités de recrutement du Chargé de Programmes Elevage.

2. MISSION

2.1 Fonctions et responsabilités

Sous l'autorité du Directeur du Département Cultures Annuelles et Ressources Animales du FIRCA, **le Chargé de Programmes Elevage** est chargé de (i) préparer les dossiers, organiser et suivre l'exécution des programmes des filières des ressources animales et halieutiques, et d'assurer la restitution des résultats aux bénéficiaires, (ii) organiser les réunions de concertation avec les filières pour la fixation des taux de cotisation, d'appuyer les producteurs à la base à mieux s'organiser et (iii) identifier les besoins ressentis par les filières de productions animales et halieutiques et de les aider à leur demande, à formuler des programmes de développement évalués financièrement.

2.2 Tâches spécifiques

Le Chargé de Programmes Elevage sera principalement chargé de :

- Préparer les dossiers de concertation et participer aux négociations pour la fixation des taux de cotisation avec les filières relevant de sa responsabilité ;
- Élaborer les textes de base issus des concertations pour la fixation des taux de cotisation des filières sous sa responsabilité ;
- Contribuer, en liaison avec le Responsable Planification et Suivi-Evaluation du FIRCA, à l'identification des besoins ressentis par les filières sous sa responsabilité, la hiérarchisation, la formulation et l'évaluation des programmes ;

- Aider à la reformulation de programmes évalués financièrement, à la demande des filières et élaborer des projets spécifiques pour le financement des programmes des filières relevant de sa responsabilité ;
- Suivre les programmes en cours d'exécution pour le compte des filières concernées,
- Préparer et organiser les ateliers de restitution des résultats des actions conduites au bénéfice des acteurs des filières ;
- Organiser une documentation adéquate et complète sur les filières et tenir un répertoire actualisé des acteurs des filières, des demandeurs de service et des prestataires de service ;
- Disposer des bases de données et d'informations fiables et exploitables sur les filières de productions animales et halieutiques sous sa responsabilité et les communiquer régulièrement au Chef d'Unité Planification, Suivi-Evaluation et Statistique du FIRCA ;
- Analyser l'environnement et le contexte global de développement du secteur agricole des filières dont il a la charge et proposer à la Direction Exécutive, des mesures et stratégies nécessaires pour améliorer les performances desdites filières ;
- Produire à bonne date et dans les délais, les rapports d'activités trimestriels et le rapport annuel des activités conduites pour le compte des filières sous sa responsabilité ;
- Préparer les dossiers de base pour le paiement des prestations de service.

3. DUREE DE LA MISSION

Le Chargé de Programmes Elevage, bénéficiera d'un Contrat à Durée Indéterminée, avec le statut de cadre, après une période d'essai de trois (3) mois renouvelable une seule fois. L'engagement définitif interviendra sur la base de l'évaluation des performances jugées "BONNE" par le Directeur Exécutif du FIRCA, sur avis motivé du Directeur du Département Cultures Annuelles et Ressources Animales.

Début du contrat : 1^{er} février 2022.

4. PROFIL DU CANDIDAT

Le candidat devra :

- Être de qualification Vétérinaire, Ingénieur halieute, Ingénieur zootechnicien ou Ingénieur agronome de niveau (Bac +5) au moins ou équivalent ;
- Avoir une expérience d'au moins 05 ans dans la conception et / ou la conduite des programmes de développement agricole dans un des secteurs de production animale, végétale et forestière ;
 - Avoir une connaissance approfondie des filières de productions animales et halieutiques ;
 - Avoir une bonne connaissance informatique des logiciels courants (Word, Excel, Power Point, Access, Internet et autres outils de communication) ;
 - Disposer des qualités et aptitudes suivantes : grande capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction, sens de l'organisation et de la rigueur, sens des relations interpersonnelles et du travail en équipe ;

- Être disposé à travailler dans un environnement sous pression, avec la possibilité d'effectuer des missions fréquentes en zone rurale ;
- Avoir déjà travaillé dans une organisation professionnelle du secteur des productions animales et halieutiques serait un atout.

5. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les Candidats intéressés pourront télécharger les TDR sur le site web du FIRCA : www.firca.ci

Le dossier de candidature devra comporter :

- Un Curriculum Vitae complet, détaillant au mieux l'expérience pour la mission avec des références précises et vérifiables par mission effectuée (certificat, attestation, etc.)
- Une copie certifiée conforme du ou des diplôme(s) requis
- Une lettre de motivation, avec une indication de la prétention salariale, adressée au Directeur Exécutif du FIRCA.

Les dossiers de candidature devront être déposés **au plus tard, le mardi 18 janvier 2022 à 16 heures**, en trois exemplaires sous pli fermé portant la suscription « Appel à candidature pour le recrutement d'un **Chargé de Programmes Elevage** » au **Secrétariat du Président du Comité des Agréments et des Marchés (CAM)** du *Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)*, sis aux II Plateaux, 7^{ème} Tranche, route d'Attoban, face à la station d'essence PETRO-IVOIRE - 01 BP 3726 Abidjan 01 - Tél. : 27 22 52 81 81 / Fax : 27 22 52 81 87.